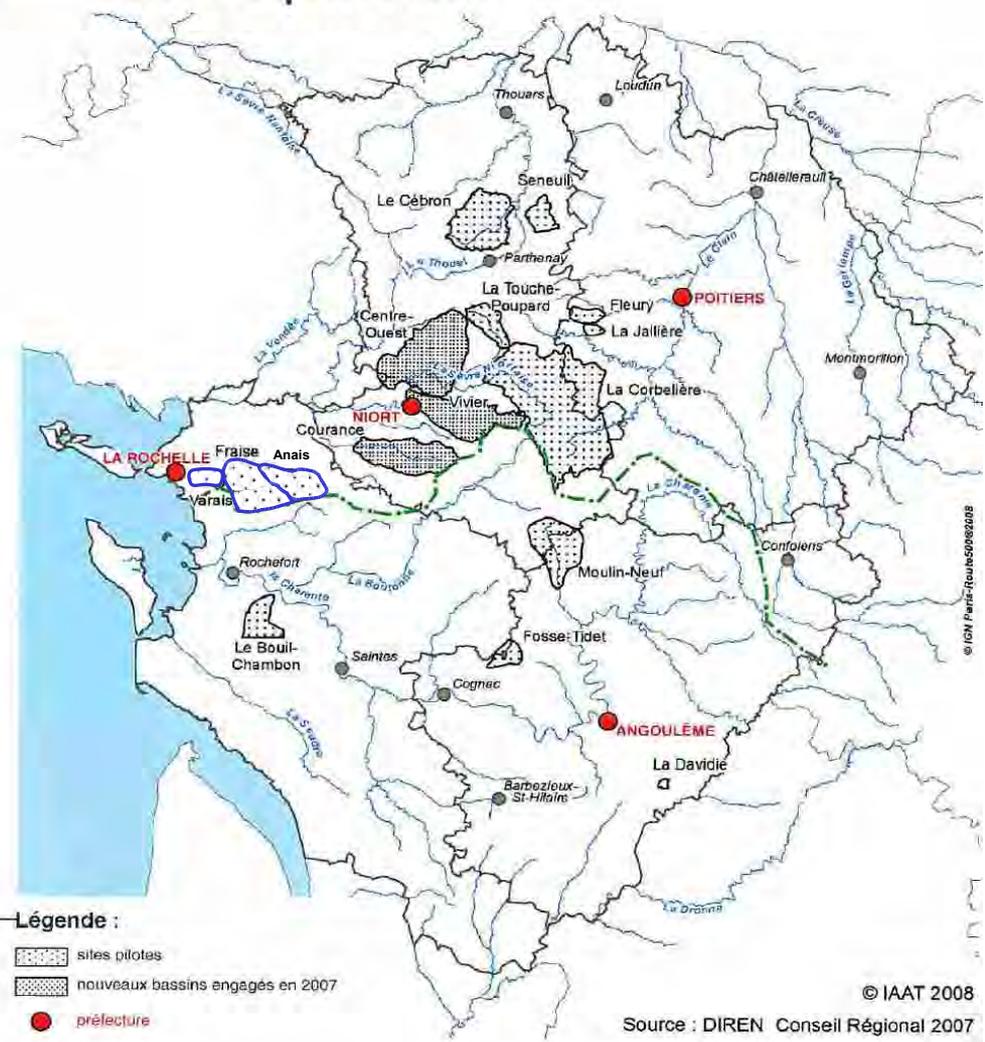


Programme d'actions sur les captages de La Rochelle et démarches spécifiques sur l'AB



Journée d'information captages prioritaires en Pays de La Loire
vendredi 9 juillet 2010

Sites pilotes



- Légende :**
- sites pilotes
 - nouveaux bassins engagés en 2007
 - préfecture

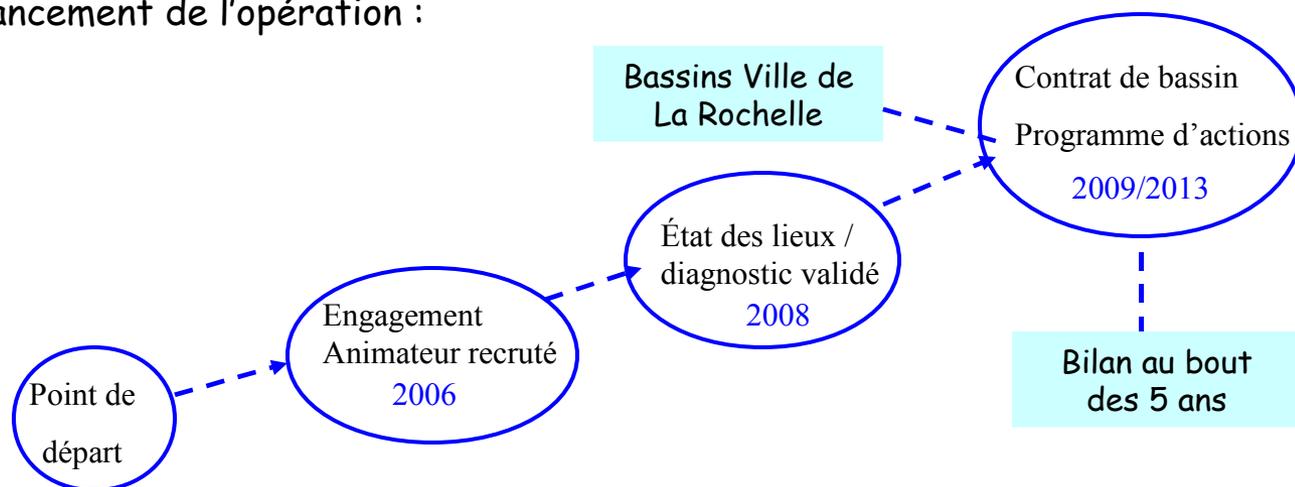
- cours d'eau principaux
- limite des territoires des agences de l'eau
au nord : Agence Loire-Bretagne
au sud : Agence Adour-Garonne
- limites départementales

© IAAT 2008

Source : DIREN Conseil Régional 2007

Programme Re-Sources :

- Programme de reconquête de la ressource en eau (Contrat de projet État/Région) ;
- Démarche multipartenariale : acteurs agricoles, collectivités, financeurs, appuis techniques (comité pilotage, etc.)
- avancement de l'opération :



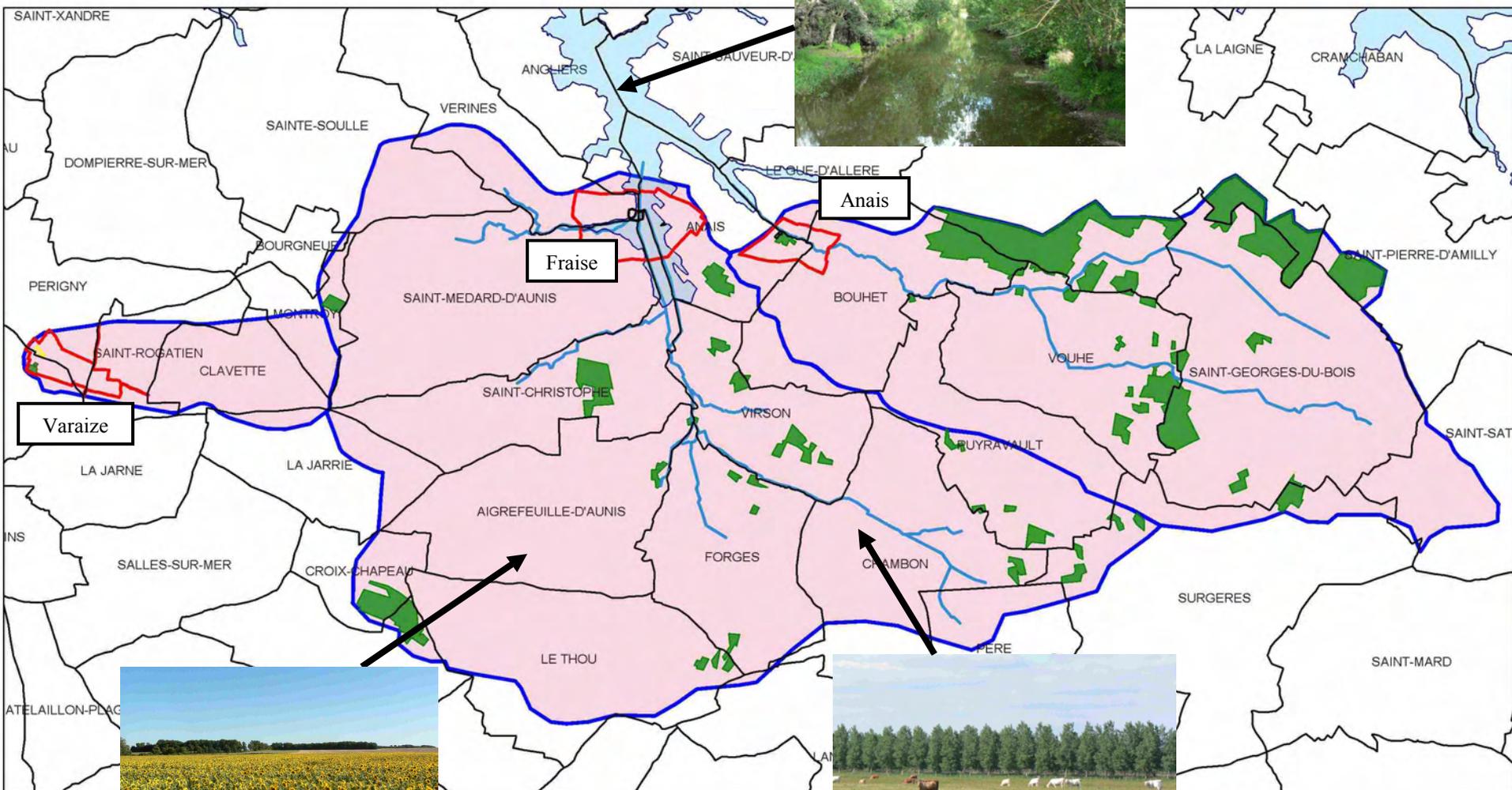
- le contrat de bassin versant cadre pour les 5 ans à venir :
 - les objectifs (qualité de l'eau, contractualisation MAE, etc.);
 - la nature des actions et le calendrier de réalisation;
 - le plan de financement;
 - l'engagement des signataires (financeurs : Agence de l'Eau, Europe et DIREN, partenaires techniques : Chambre Agriculture, etc.)

La Ville de La Rochelle est propriétaire et exploitante en régie de 3 champs captants qui fournissent environ 30% de ses besoins en eau potable :

- VARAIZE (Bassin d'alimentation = 13 km²) 0,8 Mm³/an
- FRAISE /BOIS BOULARD (BV = 140 km²) } 1,6 Mm³/an
- et ANAIS (BV = 80 km²)



Bassin d'alimentation	VARAIZE	FRAISE/BOIS BOULARD	ANAIS
Surface bassin d'alimentation (ha)	1 300	14 000	8 000
PPR (ha)	150	357	133
PPE (ha)	1 300	5 900	2 030
SAU (ha)	988	10 590	5 300
Nbre d'exploitations (2007)	17	132	52
SAGE	Non (SDAGE)	oui	oui
Caractéristiques aquifères	libre	libre et captif dans les fonds de vallées	libre et captif dans les fonds de vallées
Nbre Communes	6	21	10



— Limite des bassins d'alimentation
— Périmètre de protection rapprochée
— Zone humide "Marais Poitevin"

Azote :

- outils de raisonnement et rendements objectifs ;
- surfertilisation (20 à 40% des parcelles) : méconnaissance des valeurs des effluents, excès d'azote minérale, sols nus pendant période de lessivage, mauvaise estimation rendements de la parcelles et apports d'azote ;
- pics de nitrates en hiver (> 60 mg/l)



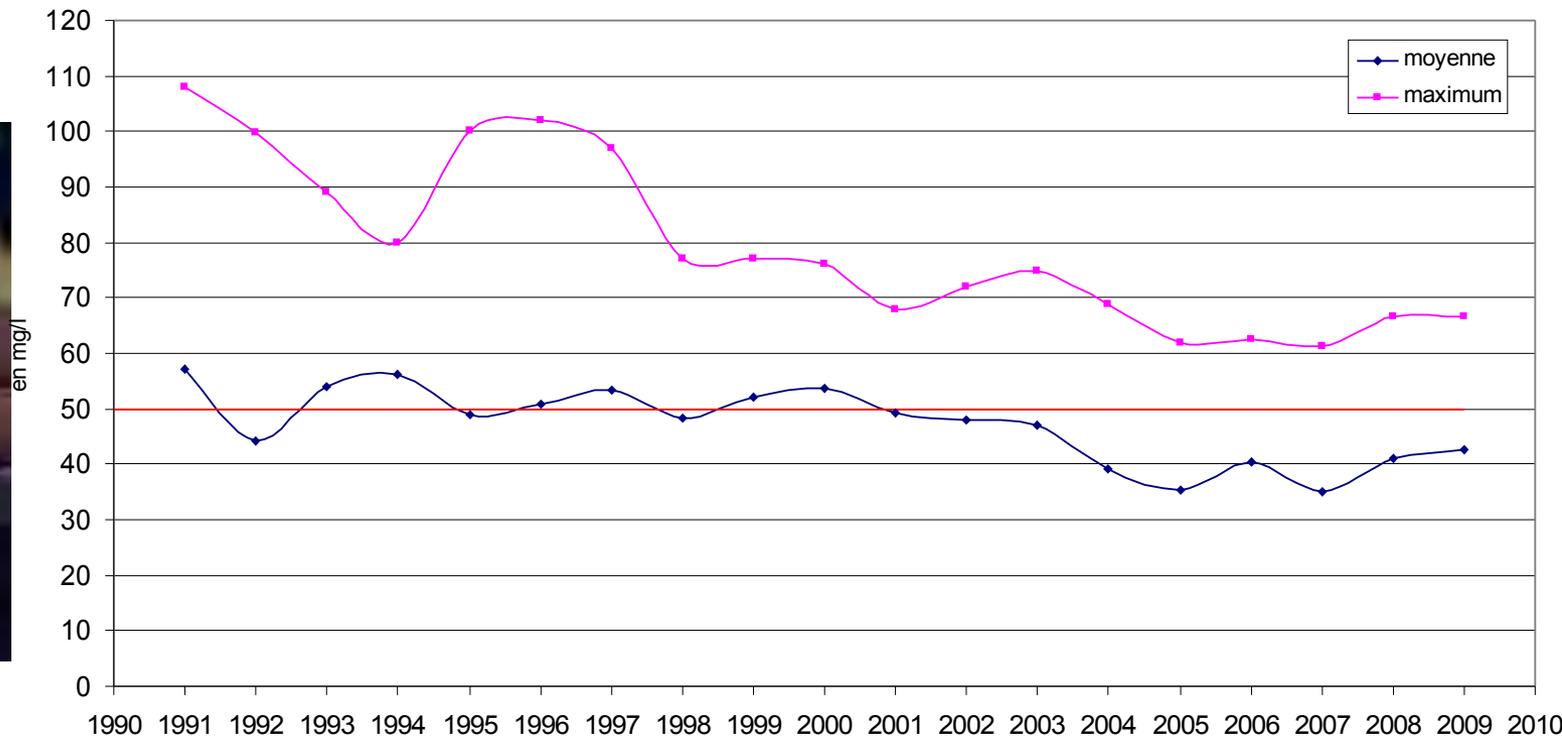
Phytosanitaires :

- molécules retrouvées en quantité parfois importante dans la nappe (pression moins forte dans les captages).

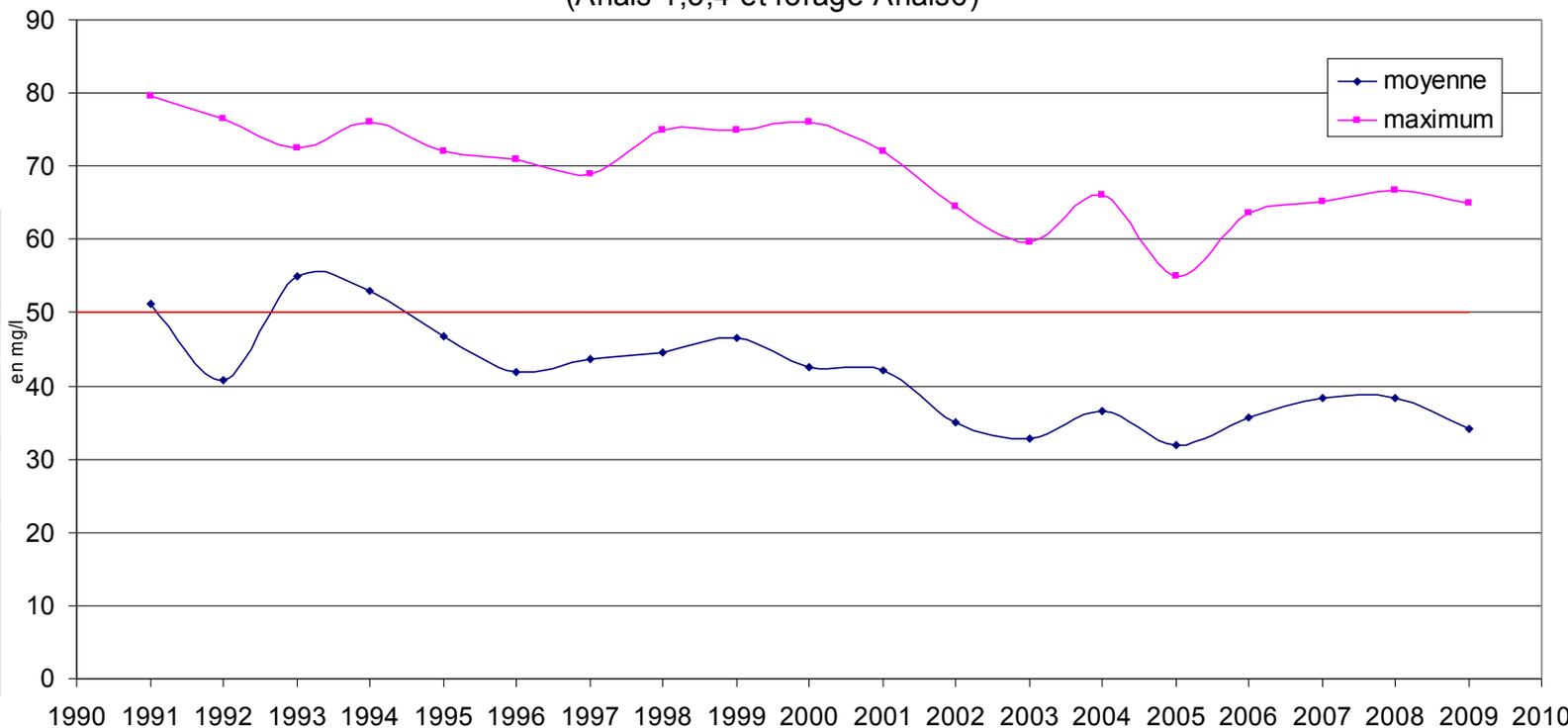
CONSTAT:

- il apparaît nécessaire de développer des systèmes plus respectueux de l'environnement (rotation longue, durabilité de l'exploitation, diversité assolement, etc.)

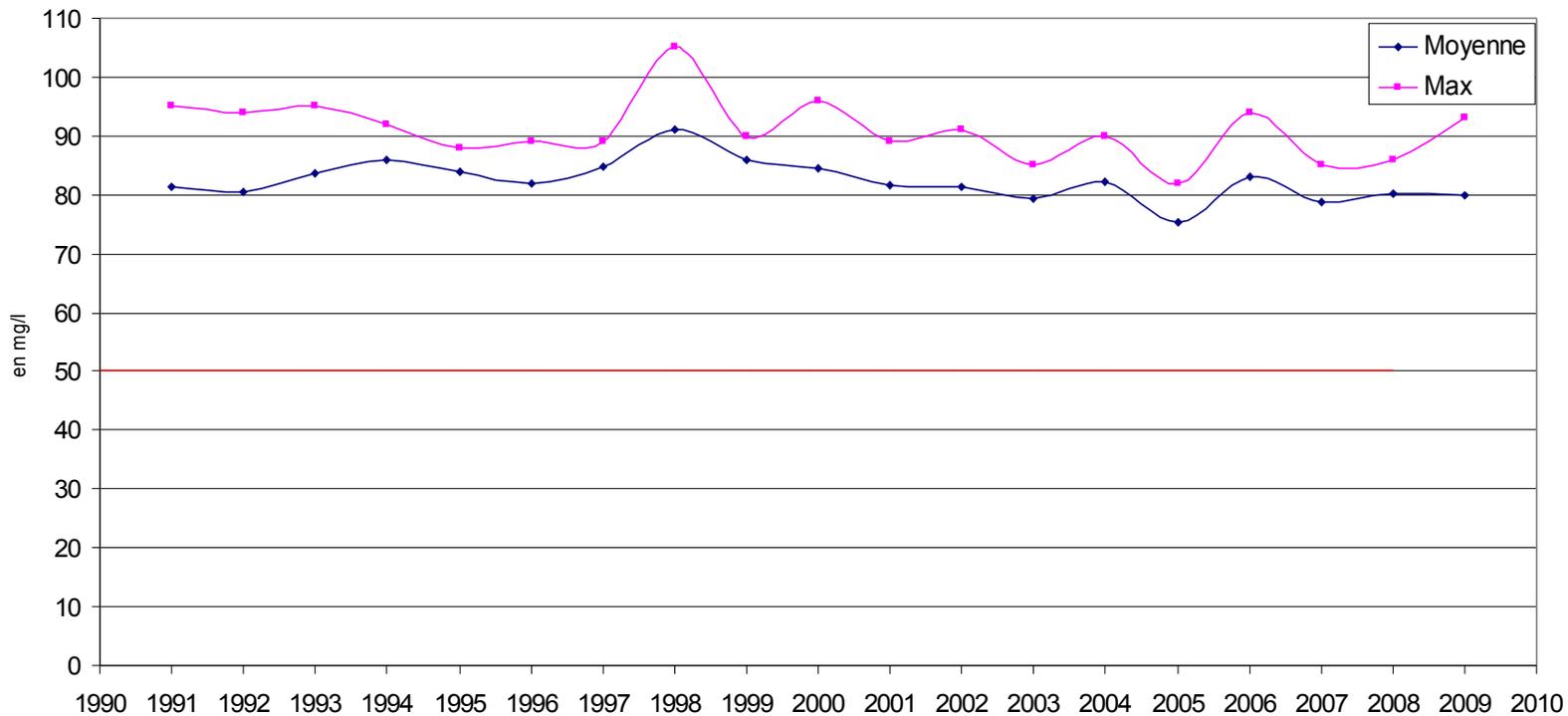
Concentrations moyennes et maximales depuis 1991 sur les captages de Fraise et Bois Boulard (Galerie 1, 2, 3 et puits vert, puits BB1 et forage BB2)



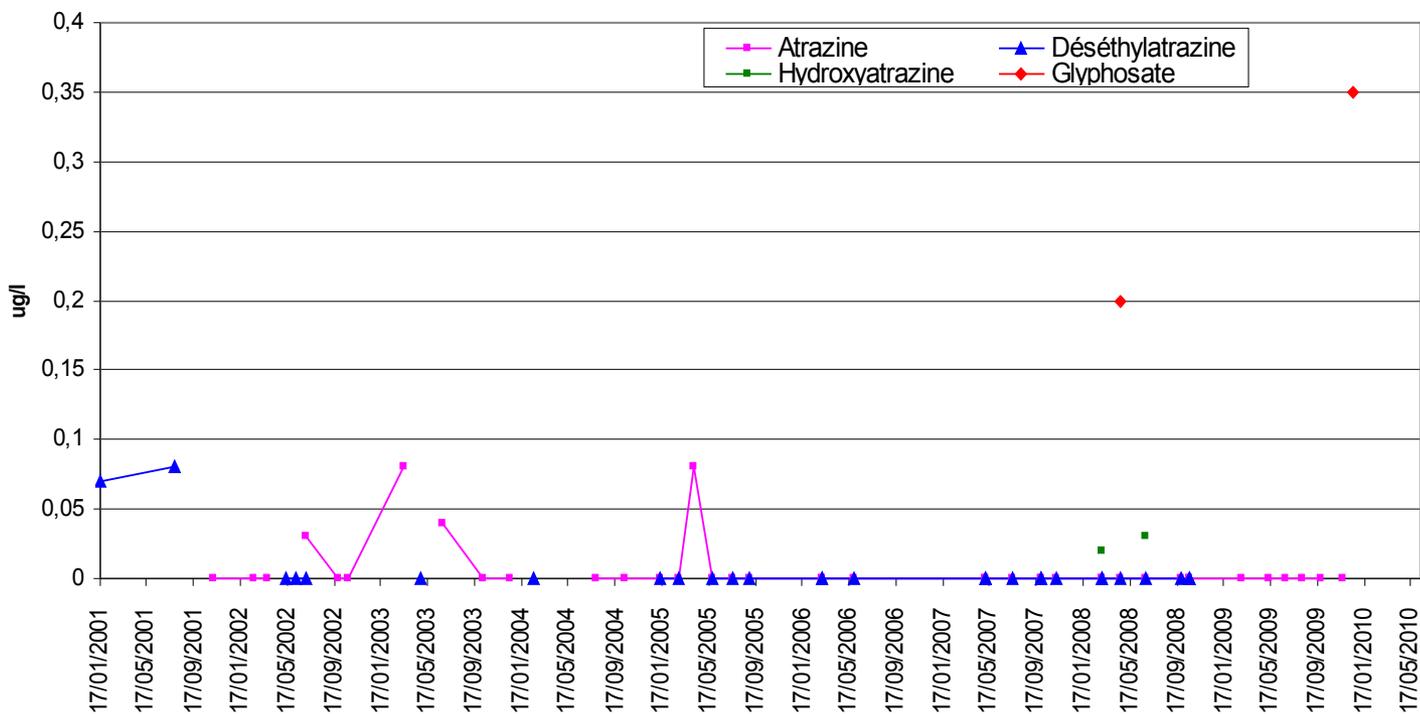
Concentrations moyennes et maximales depuis 1991 sur le captage d'Anais (Anais 1,3,4 et forage Anais6)



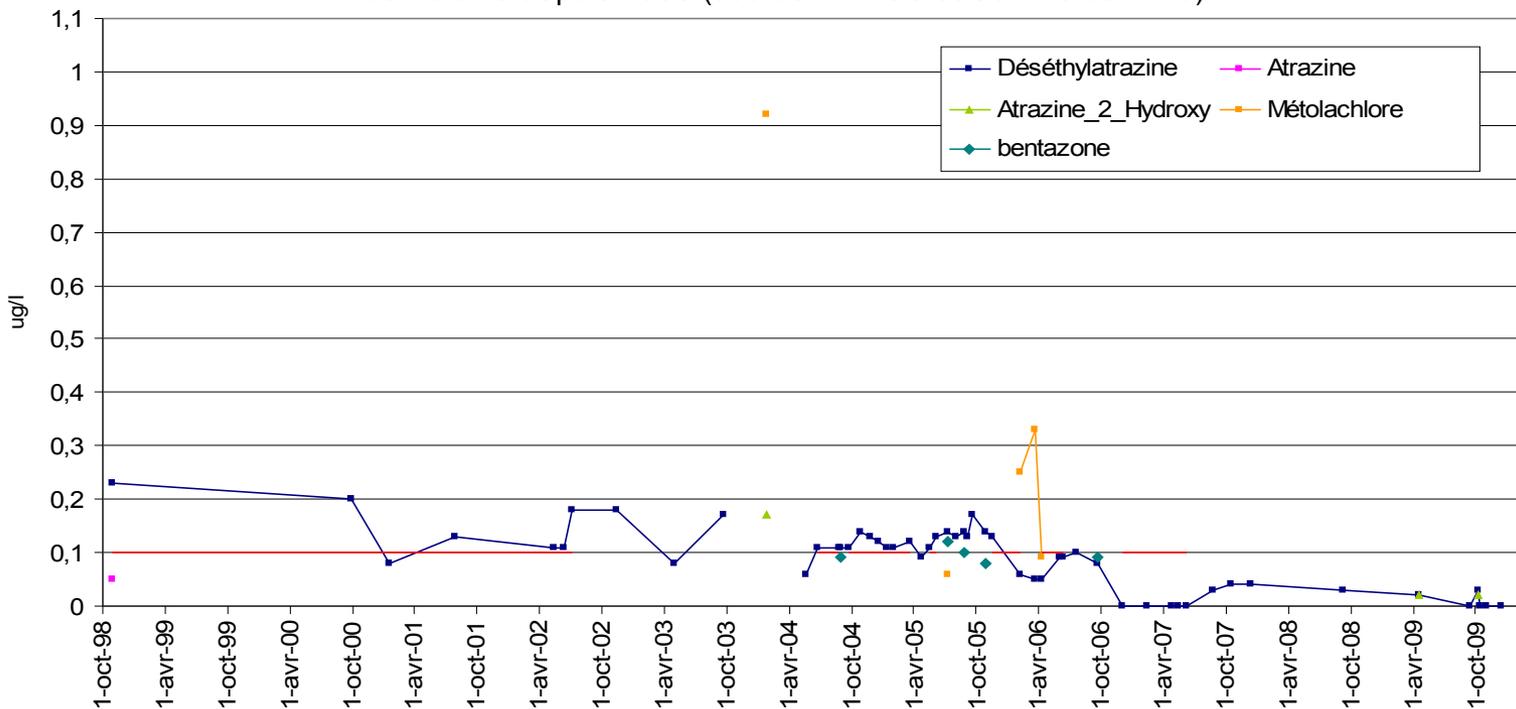
Concentrations moyennes et maximales sur le captage de Varaize depuis 1991



Evolution des produits phytosanitaires sur le captage AEP de Fraise depuis 2001



Evolution des concentrations des produits phytosanitaires sur le captage de Varaize depuis 1998 (source DDASS et Service de l'Eau)





- actions agricoles : dispositifs Mesures Agri-environnementales (MAE), groupe d'agriculteurs, démonstration en collaboration avec Chambre Agriculture et Agrobio ;
- actions non agricoles : formations agents communaux, démonstration techniques alternatives, plan de désherbage (Charte Terre Saine), boisement, mise en place de l'assainissement collectif, etc.
- acquisitions foncières : poursuite des acquisitions foncières en partenariat avec la SAFER
- études/suivi du milieu : reliquats azotés, suivi biodiversité sur le site (LPO);
- communication : visites (journée mondiale de l'eau, semaine du développement durable), plaquettes de communication, etc.
- en parallèle mise en place des PPC

les nitrates :

Captages	Objectifs 2013 (conforme aux objectifs du SAGE)
Varaize	moyenne \leq 50 mg/L pics hivernaux \leq 60 mg/L
Fraise/Bois Boulard	moyenne \leq 30 mg/L pics hivernaux \leq 50 mg/L
Anais	moyenne \leq 30 mg/L pics hivernaux \leq 50 mg/L



les produits phytosanitaires :

Captages	Objectifs 2013 (=SAGE)
Varaize	Eaux brutes conformes aux normes qualité « eaux distribués » : $< 0,1 \mu\text{g/L}$ par substance et $< 0,5 \mu\text{g/L}$ pour la totalité des composés
Fraise/Bois Boulard	Surveillance des nouvelles molécules
Anais	Non dégradation de la situation actuelle

➤ Étude de faisabilité sur la Bio (technique et économique) :

- peu de données, 14 exploitants bios autour des bv ;
- 4 fiches de fermes « référentes », collecteurs, points de ventes ;
- 10 simulations de conversion (économique, assolement et rotation, fertilisation, etc.) ;
- potentiel de 40 producteurs « intéressés » par l'AB (suivi en 2010)



Simulations 2009 : Evolution des marges brutes du conventionnel au bio

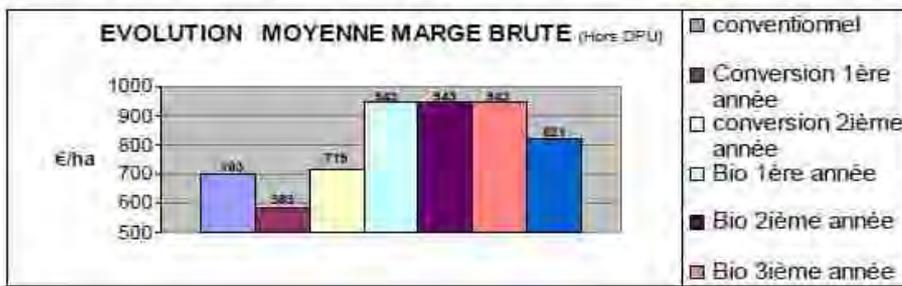
MOYENNE

Evolution marge brute à l'assolement (€/ha)

	Conventionnel €/ha	C1 €/ha	C2 €/ha	Bio 1 €/ha	Bio 2 €/ha	Bio 3 €/ha	Bio 4 €/ha
e	703	583	719	943	943	943	821
d	989	875	814	1149	1149	1149	1039
n	421	410	573	756	756	756	588
n	831	989	889	1034	1034	1034	924
n	571	599	701	834	834	834	734

CONCLUSION

- Des aides à la conversion plus élevées mais qui ne compensent pas le manque à gagner en C1
- Structuration de la filière grandes cultures (Corab, LeaNature, entrepreneur) et de la filière locale (Amap, marchés, vente direct, etc.)
- Dynamique de conversion amorcée avec le projet Plantes Aromatiques bio et les MAEt



➤ Faire connaître la Bio :

- organiser des visites sur les fermes de démonstration (fiches de fermes, résultats économiques, MAEt BioConv) ;
- aborder des thèmes « généraux » : désherbage mécanique (herse étrille, bineuse, etc.), essais variétés blé, CIPAN, etc.

➤ Accompagner la conversion :

- simulation de conversion, diagnostics de conversion et simulations économiques.



➤ Sécuriser l'appui technique :

- création d'un groupe Bio (groupe d'échange grandes cultures), visites sur des thèmes spécifiques (semis direct de céréales après soja, récupérateur menue paille, plantes aromatiques, etc.) ;
- suivi technique individuel pour les conversions et les porteurs de projets.



MAEt « EAU » :

➤ Mise en place des MAE territorialisées « qualité de l'eau » depuis 2008. Un diagnostic d'exploitation est obligatoire avant toute contractualisation, dépôt des dossiers au 15 mai. Financement Agence de l'Eau, État, Europe et Région.

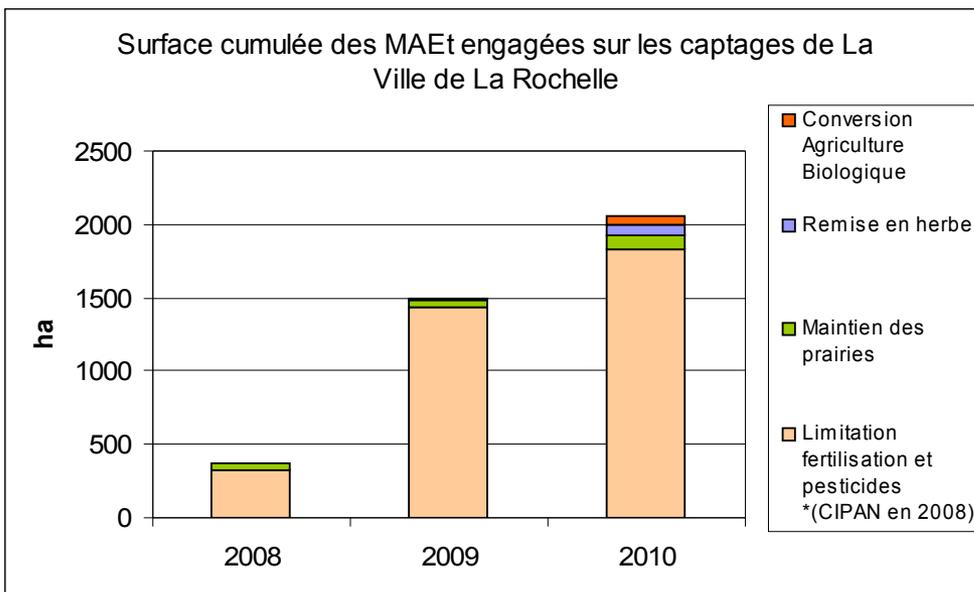
➤ Les MAEt en 2010 :



Code mesure	Engagements unitaires	Montant €/ha/an
PC_BVLR_GC6	réduction de la fertilisation (moyenne à 120 UN/ha/an, max de 195 Un/ha/an)	148
PC_BVLR_GC7	réduction de la fertilisation et réduction de 40% des doses « herbicides »	236
PC_BVLR_GC8	Conversion à l'agriculture biologique et réduction de la fertilisation	348
PC_BVLR_GC9	Maintien de l'agriculture biologique et réduction de la fertilisation	248
PC_BVLR_HE7	Limitation de la fertilisation azotée minérale et organique	147
PC_BVLR_HE8	Limitation de la fertilisation azotée minérale et organique	194
PC_BVLR_HE9	Création de couvert enherbé et limitation de la fertilisation azotée	305
PC_BVLR_HE4	Création de couvert enherbé et absence de fertilisation azotée	369
PC_BVLR_HA1	Entretien de haies sur 2 côtés	0,51
PC_BVLR_HA2	Entretien de haies sur 1 côté	0,27

Bilan des MAEt « EAU » :

- Animation : envois de courriers à chaque exploitants, réunions publics d'information
- en 2008 : 6 dossiers, 2009 : 11 dossiers, en 2010 : 15 dossiers déposés
- 3 conversions en Bio en 2010 (dont 2 via les MAEt) sur les bv



	2008	2009	2010
Conversion Agriculture Biologique	0	0	62
Limitation fertilisation et pesticides *(CIPAN en 2008)	325	1430	1830
Remise en herbe	2	2	75
Maintien des prairies	43	59	93
Entretien des haies (km)	16	35	45
Nombre d'exploitants	6	17	32

- depuis 2008 : environ 30 dossiers et 2 000 ha de surfaces engagées (SAU de 16 000 ha au total, > 12,5% de la SAU)

Acquisitions Foncières



	Agriculture biologique (31 ha)		Périmètre de protection immédiate
	Prairies MAE Marais (4 ha)		Périmètre de protection rapprochée
	Prairies naturelles (7 ha)		
	Boisement (2 ha)		

➤ De manière générale :

- les enjeux environnementaux sont parfois mal perçus par la profession agricole ;
- les outils sont parfois complexes (MAEt) ;
- le consensus est parfois dur à trouver (territoires à fort enjeu, contexte politique, etc.) ;

➤ Plus particulièrement :

- Freins à la conversion et aux MAEt : techniques, psychologiques, économiques ;
- Faible participation aux journées techniques ;
- Les OPA ne vont pas toujours dans le même sens que le porteur de projet ;



Le coût prévisionnel par année s'élève à environ 120 000 euros HT, soit un coût total du programme (hors MAE/PVE) à 600 000 euros HT sur la période 2009/2013. Le montant des MAE s'élève à 1 550 000 euros depuis 2008. Le montant des aides financières va de 60 à 80% selon les postes.

	2009 (en euros)	2009/2013 (en euros)	AELB (en %)	FEDER (en %)	CR-PC (en %)
ANIMATEUR DE BASSIN VERSANT : coordination du projet, sensibilisation des acteurs, assure le suivi, représente MO, bilan annuel, etc.	40 000	209 000	30	20	10
ANIMATIONS ET ACTIONS AGRICOLES : journée démonstration, formation, essais, diffusion, groupe « thématique », etc. (AgroBio 15 800 € HT pas compris)	24 450	124 495	30	20	10
DIAGNOSTIC D'EXPLOITATION	15 000	66 550	50		10
ACTIONS NON AGRICOLES : plan de désherbage communale, formation agents, journée démonstration, boisement, conseil gestion LPO	11 020	102 520	30	20	10
COMMUNICATION	11 000	26 000	50	20	10
SUIVI DU MILIEU (analyses phytosanitaires)	7 200	36 000	50	20	10
TOTAL	108 670	597 045	218 513	92 409	59 704

Présentation des captages de La Rochelle

Merci de votre attention



Journée d'information captages prioritaires vendredi 9 juillet 2010